



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 18 novembre 2010

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : Messieurs Carpriau Bernard, président-échevin, Andries Christian, bourgmestre, Van Langenhove Marcel, Mertens Roger, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent, Noltincx Didier, Stevaert Tony, Mme Van Cauwenberghe, Coomans de Brachène Thierry, De Visscher Raf, Galluccio Roberto, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau, De Lille, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden, Stubbe Alain, Mombeek Thierry, conseillers et Mme J. Luykx, secrétaire

Excusés : Mme Sarels et Monsieur Verbist

Le président ouvre la séance.

Le président demande 1 minute de silence en hommage aux victimes des meurtres perpétrés récemment et en guise de protestation pacifique contre toutes les formes de violence. Le bourgmestre informe le Conseil communal des obsèques et de l'assistance à la famille. La salle du Zijp sera mise à disposition. Les médias seront priés de faire preuve de discrétion.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé À L'UNANIMITÉ par le Conseil.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Prise de connaissance des modifications budgétaires internes n° 1 et 2 (service ordinaire) : le président commente ce point, qui est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Règlement de rétribution concernant les canalisations d'utilité publique se trouvant sur le domaine communal : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
3. Mission d'architecture – extension du réfectoire de l'école communale francophone : approbation du devis, estimation et modalités d'adjudication : par 18 voix pour et 3 abstentions (Verhasselt Jan, Vansteenkiste Walter, Mme Lucia Van Baden).

4. Aménagement d'un parking Kiss&Ride – Rue L. Vanderzijpen : approbation du cahier spécial des charges, estimation et modalités d'adjudication : par 20 voix pour et 1 abstention (Verhasselt Jan).
5. Aménagement d'un parking près du cimetière communal : approbation du cahier spécial des charges, estimation et modalités d'adjudication : il est d'abord voté sur l'ajournement de ce point, par 12 voix pour et 9 contre (Van Langenhove Marcel, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, Stevaert Tony, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, Mme Lucia Van Baden).
6. Approbation de dépenses supplémentaires pour la rénovation des installations sanitaires de l'école communale francophone : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. Approbation de dépenses supplémentaires pour la rénovation des installations sanitaires de l'école communale néerlandophone : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
8. Approbation du cahier spécial des charges, estimation et modalités d'adjudication concernant l'achat de panneaux de signalisation routière pour une période de 3 ans : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
9. Modification du règlement additionnel de roulage : aménagement d'un passage pour piétons, Rue Is. Meyskens et Chaussée de Bruxelles : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
10. Aménagement d'un sentier dans la réserve naturelle du Beverbos : l'échevin Vander Voorde commente ce point. La proposition a fait l'objet d'une concertation avec Natuurpunt. La séance est suspendue pendant 5 minutes : approbation par 18 voix pour et 3 abstentions (Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Noltinx Didier, Galluccio Roberto).
11. Exécution de travaux de traduction pour une période de 3 ans – approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication : par 20 voix pour et 1 abstention (Mme Lucia Van Baden).
12. Haviland – Assemblée générale extraordinaire – désignation d'un délégué : Thierry Mombeek pose sa candidature : approbation par 20 voix pour et 1 abstention (Vansteenkiste Walter).
13. IWVB – Assemblée générale extraordinaire – désignation d'un délégué : Robert De Lille pose sa candidature : approbation par 20 voix pour et 1 abstention (Vansteenkiste Walter).
14. Désignation d'un jury de sélection pour la fonction de secrétaire communal – délégation au Collège : les membres du Kartel demandent une suspension. Le président suspend la séance pour 2 minutes : approbation par 15 voix pour et 6 abstentions (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, Stevaert Tony, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Lucia Van Baden).

QUESTIONS ORALES

Conseillère Van Baden :

Demande ce qu'il en est des caméras. Le bourgmestre fournit les explications nécessaires et rappelle l'historique.

Conseiller De Visscher :

Demande des précisions au sujet des fractions. Il demande si les fractions restent les mêmes. Le président répond qu'il n'a à ce jour pas reçu de demande écrite en vue de changer quoi que ce soit à cet égard.

Conseiller Mombeek :

Constate que des problèmes se posent le vendredi vers 8h15 à hauteur des écoles dans la Rue Vertongen et le Winkel au moment du passage du camion d'enlèvement des ordures ménagères.

L'échevin Vander Voorde va examiner ce problème.

Conseillère Van Baden :

Demande si l'inauguration du Square Faymonville était exclusivement réservée au Collège.

Le bourgmestre répond que c'était une idée de Jozef Thyssen. Le président constate que le fonctionnaire n'a pas invité certaines personnes et se pose des questions à ce sujet.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 8 décembre 2010.

Wemmel, le 23 novembre 2010

Par ordonnance :

Le Secrétaire

(s) Mme J. LUYKX

Le Président

(s) B. CARPRIAU